

JOURNÉE RÉGIONALE SPÉCIALE TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS GÎM



P
Photo, Protecteur du citoyen

LA PROCHE AIDANCE ET LES AÎNÉS



TABLE RÉGIONALE
DE CONCERTATION
DES AÎNÉS GÎM

RÉDACTION

Sylviane Pipon, coordonnatrice de la Table régionale de concertation des aînés GÎM en collaboration avec France Simard et Suzanne Bourget, membres du conseil d'administration.

Le présent document est disponible en version électronique à l'adresse : www.tableainesgim.org

Dépôt avril 2022

Table des matières

Mot du président	4
Mise en contexte	4
Déroulement	4
Conférence	5
Présentation du nouveau plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026.....	5
Des intervenants clés se prononcent sur le plan d'action.....	6
Présentation d'une représentante de la nation Mi'gmaq de Gespeg	6
Réflexion sur la proche aidance	7
Principaux enjeux identifiés par les participants	7
Tableau 1 - Recensement des enjeux par récurrence	8
Difficulté à trouver l'information sur les services	8
Insuffisance de service de répit.....	8
Difficulté d'avoir accès aux intervenants (ressources).....	8
Appauvrissement des PPA.....	8
Pénurie de ressources humaines	9
Lourdeur des démarches administratives	9
Se reconnaître comme proche aidant.....	9
Manque de planification	9
Autres enjeux.....	10
Pistes d'action identifiées par les participants.....	10
Tableau 2- Recensement des pistes de solutions regroupées selon les enjeux	11
Accès à l'information	11
Financement	11
Accès aux services.....	12
Reconnaissance des PPA et autres pistes de solutions	12
Recommandations de la TRCA GÎM	13
Conclusion	14
Annexe 1	15
Les projets en développement dans la région :	15
Annexe 2	16
Évaluation de la rencontre	16
Annexe 3	17
Organismes participants :	17

Mot du président

Le 26 janvier dernier, la Table régionale de concertation des aînés Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (TRCAGÎM) a pu accueillir les acteurs régionaux, dans le cadre d'une rencontre de concertation régionale spéciale, relativement aux enjeux qui touchent les aînés, et plus précisément sur le thème de la proche aidance.

Notre région nous offre l'occasion de nous pencher sur les enjeux qui touchent les aînés d'une façon proactive. Notre réalité terrain et démographique nous mène à confronter ces enjeux plus tôt qu'ailleurs au Québec.

C'est avec plaisir, que nous vous partageons le résultat de nos échanges, de nos réflexions, nos constats et nos pistes de solutions. Merci aux organisateurs et aux participants, et au plaisir de se retrouver ensemble pour de futures collaborations.

R. Bruce Wafer, Président TRCAGÎM

Mise en contexte

La TRCAGÎM est un forum d'échange important. L'un de ses principaux mandats est de mobiliser les acteurs régionaux, dans le cadre de rencontres de concertation régionale spéciales, relativement aux enjeux qui touchent les aînés, afin qu'ils puissent :

- échanger sur les problématiques vécues par les aînés de la région et convenir de solutions pouvant permettre d'améliorer les conditions de vie de ces derniers;
- identifier les interventions réalisées dans la région au cours de l'année qui ont favorisé le vieillissement actif des aînés (bons coups, événements, services, etc.) et échanger sur des perspectives d'avenir.

À la suite de ces rencontres, un rapport est remis au Secrétariat des aînés.

Les tables de concertation régionale des aînés sont des sources d'informations importantes pour la planification des orientations gouvernementales touchant les aînés. Ces rapports servent également à alimenter les réflexions pour la préparation des forums « Vieillir et vivre ensemble ».

Dérroulement

La TRCAGÎM a tenu, le 26 janvier 2022, une journée de concertation régionale sur le thème de la proche aidance. Ce sujet a attiré une soixantaine de partenaires de différents milieux afin d'échanger sur les enjeux vécus par les personnes proches aidantes de la GÎM. À la suite d'une conférence offerte par Karène Larocque, le directeur du programme *Soutien à l'autonomie des personnes aînées* (SAPA) du CISSS de la Gaspésie, M. Jean Saint-Pierre, a présenté le nouveau plan d'action gouvernemental sur la proche aidance. Des intervenants clés de la région ont été invités à commenter ce plan d'action.

En après-midi, les participants ont partagé les enjeux rencontrés dans chacun de leur territoire, et ce, autant pour les personnes proches aidantes que pour les organisations qui les accompagnent. Ils ont également priorisé certaines pistes d'action qui permettront d'orienter les actions futures.

Les commentaires et l'intérêt des participants démontrent bien l'importance de tenir cet exercice pour permettre la mise en commun des forces et de l'expertise de chacun et ainsi travailler ensemble à l'amélioration des conditions de vie des aînés et de leurs proches aidants.

Ce rapport, acheminé au Secrétariat aux aînés, dresse le bilan de cette journée afin de mieux faire connaître les réalités gaspésiennes et madeliniennes et soumettre des recommandations.

Conférence

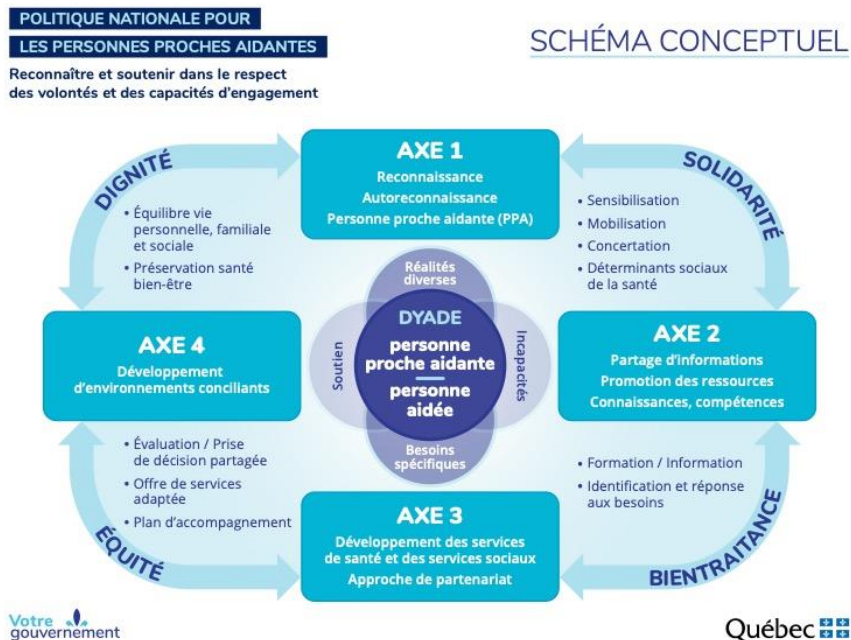
Madame Karène Larocque a quitté la profession de psychologue après 17 ans de pratique. Aujourd'hui conférencière, elle aide les «humains» à prendre en main leur santé psychologique en leur fournissant des outils concrets pour rétablir leur équilibre, leur confiance et leur estime. <https://www.simplementhumain.com/>



Nous espérons que la conférence a permis de démystifier la proche aidance en identifiant les actions et le dévouement qui lui sont intimement reliés. Mme Larocque a également indiqué des stades d'implication émotionnelle vécus par les personnes proches aidantes, tout comme les niveaux de détresse qui peuvent parfois surgir ainsi que les moyens pour aller chercher de l'aide ou de prendre du recul.

Présentation du nouveau plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026

Le directeur du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) du CISSS de la Gaspésie, M. Jean Saint-Pierre, a présenté le nouveau plan d'action gouvernemental et a mis l'accent sur les dispositions qui peuvent s'appliquer au travail des intervenants et des proches aidants.



Des intervenants clés se prononcent sur le plan d'action

Pour réagir à cette présentation, nous avons invité six intervenants clés de différents horizons représentant l'ensemble de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ceux-ci ont eu l'occasion de réagir brièvement au plan d'action et ainsi alimenter la réflexion sur les enjeux et les pistes de solution.

Invités :

- M. Francis Dumont, responsable du développement social et culturel, dont la politique MADA, pour la MRC du Rocher-Percé;
- M. Olivier Lajeunesse, conseiller en développement régional, Gaspésie-Îles-de-la Madeleine pour l'Appui GÎM;
- M. Bernard Babin, directeur de la Société Alzheimer GÎM;
- Mme Hélène St-Laurent, directrice de la corporation d'aide à domicile, Entre-Tiens Haute-Gaspésie;
- Mme Julie Landry, travailleuse de milieu pour aînés en situation de vulnérabilité du Centre d'action bénévole St-Alphonse-Nouvelle;
- M. Israël LeGuédard, responsable de l'appui aux proches aidants pour le Centre d'action bénévole le Hauban de Gaspé.

Les intervenants clés saluent l'effort et la volonté du gouvernement pour l'élaboration de la première politique sur la proche aidance. Cette dernière permettra des avancées importantes dans les quatre axes présentés en réponse aux besoins des personnes proches aidantes (PPA). Les invités soulignent également la volonté de concertation avec les acteurs du milieu et d'inclure les PPA parmi les acteurs consultés. Ils voient d'un bon œil la venue d'un coordonnateur au CISSS dédié à la proche aidance. Ils craignent cependant que la pénurie de main-d'œuvre ainsi que le manque de ressources financières dans la région rendent plus difficile la mise en œuvre du plan d'action.

Les intervenants réclament également davantage de flexibilité dans le système actuel et une meilleure connaissance des services aux proches aidants. Ils s'inquiètent, notamment, que les corporations d'aide à domicile ne soient pas suffisamment identifiées comme des partenaires essentiels de ce plan d'action, qualifié d'ambitieux.

Présentation d'une représentante de la nation Mi'gmaq de Gespeg

Avant la pause, Mme Marlene Jeannotte, responsable des programmes de santé à la nation de Gespeg, a présenté l'offre de services aux aînés de sa communauté. Il est à noter qu'une représentante de la nation Mi'gmaq de Gespeg siège au conseil d'administration de la TRCAGÎM.

Réflexion sur la proche aidance

Principaux enjeux identifiés par les participants

Pour les besoins de la rencontre, nous avons divisé les participants en six sous-groupes avec un/une animateur/trice et un/une secrétaire. Nous avons posé la question suivante :

En lien avec votre secteur d'activités et la réalité de votre milieu, veuillez identifier les enjeux liés à la proche aidance des aînés ?

Les enjeux identifiés sont variés, cependant on peut noter une récurrence importante pour les quatre premiers thèmes :

- la difficulté à trouver de l'information sur les services;
- le manque de services de répit en GÎM;
- la difficulté d'avoir accès aux ressources;
- l'appauvrissement des PPA.

Ces thèmes sont revenus dans plusieurs groupes et ont amené des réflexions inspirantes.

Tableau 1 - Recensement des enjeux par récurrence

Difficulté à trouver l'information sur les services

- Sur les ressources offertes aux PPA ainsi que sur l'aide financière disponible;
- Pour trouver facilement et rapidement les informations utiles;
- Sur les entreprises d'économie sociale et les services de maintien à domicile;
- Méconnaissance des services disponibles et de leurs limites;
- Difficulté à mieux repérer et à rejoindre les personnes isolées, seules, sans famille, ceux que l'on ne voit pas afin de mieux les outiller.

Insuffisance de service de répit

- Pas suffisamment de services de répit en Gaspésie et aux îles-de-la-Madeleine; cette situation crée un essoufflement des PPA et un épuisement progressif;
- Pas suffisamment de variété dans l'offre de services de répit tant à domicile qu'à l'extérieur;
- Manque d'aide pour les activités de la vie quotidiennes, incluant les activités de stimulation.

Difficulté d'avoir accès aux intervenants (ressources)

- Changements très fréquents des intervenants dans les dossiers obligeant aidants et aidés à s'adapter continuellement;
- Difficultés à rejoindre les ressources (boîte vocale, délai trop long, ...);
- La référence à un intervenant représente un défi à l'étape de l'évaluation et de la priorisation;
- Difficulté à obtenir des services en situation d'urgence.

Appauvrissement des PPA

- Les PPA s'appauvrissent en déboursant des sommes importantes lors d'accompagnement pour des services médicaux (repas, essence, hébergement, etc.);
- Le soutien financier est insuffisant pour les PPA;
- Plusieurs PPA ont besoin d'aide financière pour défrayer des travaux pour adapter leur domicile;
- Plusieurs PPA n'osent pas demander d'aide financière par gêne. Lorsqu'on le fait, c'est très difficile et long;
- Les employeurs n'offrent pas d'assouplissement pour les PPA sur le marché du travail, (conciliation travail, famille, aidants, aidés).

Pénurie de ressources humaines

- Les centres d'action bénévole manquent de bénévoles pour l'accompagnement à des rendez-vous médicaux;
- Les bénévoles sont de plus en plus âgés; manque de relève;
- Les communautés plus petites ou plus éloignées manquent souvent de bénévoles;
- Le manque de ressources bilingues pour la population anglophone;
- La pénurie de main-d'œuvre généralisée se répercute dans les organismes communautaires autant pour les employés que pour les bénévoles.

Lourdeur des démarches administratives

- Les démarches administratives pour la demande de services sont trop lourdes;
- Les formulaires sont trop complexes. Ex: crédit d'impôt pour PPA, reconnaissance pour personnes handicapées, etc.;
- Les critères d'éligibilité sont trop restreints pour certains programmes.

Se reconnaître comme proche aidant

- Malgré une définition plus claire, les gens peinent encore à se reconnaître ou à s'identifier comme PPA et, ce, pour de multiples raisons;
- La PPA n'est pas reconnue comme personne-ressource dotée d'une expertise importante. Elle n'est souvent pas écoutée lorsqu'elle traite avec les intervenants, notamment lors des évaluations;
- Pression sociale pouvant être exercée sur les individus qui font le choix de ne pas devenir PPA;
- Certaines personnes proches aidantes ont une perception négative des ressources externes et résistent à leur ouvrir leur porte. Elles n'osent pas demander de l'aide, car elles ne veulent pas être obligées de faire quelque chose. Elles ont peur du jugement; le travailleur social est souvent mal perçu;
- Les PPA hésitent trop longtemps à demander de l'aide ou à en accepter.

Manque de planification

- Dans un contexte où la population est vieillissante, les individus auraient intérêt à s'approprier davantage la réalité entourant la perte d'autonomie;
- Chaque personne devrait réfléchir aux enjeux liés à la perte d'autonomie et aux choix qui en découlent; « S'organiser avant de se faire organiser par les autres »;
- La vieillesse demeure un sujet tabou.

Suite du Tableau 1

Autres enjeux

- Population de plus en plus vieillissante en GÎM;
- La GÎM compte le plus haut taux de personnes âgées au Québec;
- Compte tenu de la plus grande espérance de vie, de plus en plus d'aînés sont eux-mêmes proches aidants d'une personne en perte d'autonomie;
- La pandémie et les mesures sanitaires ont eu un impact important sur le niveau de responsabilités et la charge mentale des PPA.

Pistes d'action identifiées par les participants

De retour en sous-groupes, les participants ont été invités à identifier les pistes de solutions en réponse aux enjeux soulevés.

L'accès à l'information est ressorti comme l'un des thèmes majeurs. De plus, on remarque que la GÎM a également besoin de coordination pour la dissémination efficace de cette information.

Tableau 2- Recensement des pistes de solutions regroupées selon les enjeux

Accès à l'information

Élaborer une stratégie de communication nationale sur la proche aide

- Optimiser les activités lors de la Semaine nationale de la PA;
- Reconnaître et valoriser les PPA.

Élaborer une stratégie de communication régionale

- Communiquer le rôle et les services offerts par l'équipe des CISSS et par les associations et organismes communautaires;
- Promouvoir les activités de la Semaine nationale de la PA;
- Accroître la cohérence des messages sur la proche aide sur les différentes plateformes de communication;
- Élaborer des messages clés de valorisation de la proche aide et les réitérer.

Faciliter l'accès à l'information pour les PPA

- Identifier, dans chaque MRC, un agent de liaison dédié aux PPA qui maîtrise l'ensemble des services qui leurs sont offerts afin de les orienter vers les ressources appropriées et, en outre, éviter le dédoublement de services lors d'appel de projets;
- Organiser le prêt de tablettes électroniques;
- Publier un bottin des ressources régionales sous forme papier ou sous forme électronique;
- Contribuer au développement et à la mise à jour du site « *Référence aide Québec* » : <https://procheaide.quebec>;
- Amener différents partenaires, dont les municipalités, à jouer un rôle de diffuseur.

Financement

- Adapter les mesures financières aux besoins de la GÎM en raison de sa population vieillissante;
- Accroître le financement des organismes communautaires qui offrent des services aux PPA, particulièrement les corporations d'aide à domicile;
- Améliorer les conditions de travail dans les organismes communautaires;
- Augmenter le financement pour offrir des services de répit. « Le bénévolat a ses limites »;
- Accroître l'aide financière pour les PPA pour tenir compte de tous les frais qu'ils encourent, notamment lors des accompagnements, (kilométrage, hébergement, repas, etc.);
- Élargir l'accès aux crédits d'impôt pour les PPA;
- Modifier les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi pour les PPA;
- Reconnaître davantage de journées rémunérées pour les PPA en vertu de la Loi sur les normes du travail et dans les conventions collectives.

Les autres pistes de solution soulevées rappellent que l'accès aux services est ardu et que les démarches administratives sont trop lourdes quand vient le moment de demander de l'aide.

Accès aux services

- Faciliter l'accès aux services en assouplissant les critères d'admissibilité;
- Alléger les processus administratifs;
- Identifier un agent de liaison dédié aux PPA dans chaque MRC dans le cadre de la politique MADA;
- Offrir de l'accompagnement pour les démarches administratives afin de faciliter l'accès aux services;
- Faire connaître les différentes offres de répit et augmenter les services;
- Inclure le répit dans l'offre de service des corporations d'aide à domicile;
- Être capable de moduler les programmes gouvernementaux aux besoins des PPA sur le terrain;
- Développer les programmes *Voisins solidaires* et *Réseau Éclaireur*.

Reconnaissance des PPA et autres pistes de solutions

- Messages publics pour reconnaître l'importance, le rôle et la valeur des PPA;
- Promouvoir les services existants destinés aux PPA;
- Sensibiliser les PPA à l'importance de faire confiance à ceux et celles qui leur offrent des services;
- Développer un réseau d'entraide autour de la PPA.

Recommandations de la TRCA GÎM

À la lueur des enjeux et des pistes de solutions identifiés par les participants à cette journée sur la proche aidance, le conseil d'administration de la Table de concertation des aînés Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine tient à adresser quelques recommandations au Secrétariat aux aînés.

Recommandation 1 :	Accès à l'information <ul style="list-style-type: none">• Mandater l'Appui pour organiser une campagne d'information nationale sur la proche aidance en collaboration avec les acteurs régionaux;• Accroître la visibilité de la Semaine de la proche aidance;• Identifier un agent de liaison dédié aux PPA dans chaque MRC. Celui-ci devra maîtriser l'ensemble des services aux PPA afin de les orienter vers les ressources appropriées et éviter le dédoublement de services lors d'appels de projets.
Recommandation 2 :	Accès aux une structure régionale spécifique de traitement des plaintes réservée aux PPA et chargée de recevoir leurs plaintes, de les documenter et d'en assurer le suivi; <ul style="list-style-type: none">• Accroître les services de répit pour épauler les PPA afin de protéger leur santé et leur qualité de vie.
Recommandation 3 :	Mesures financières <p>Mesures pour les PPA</p> <ul style="list-style-type: none">• Accroître l'aide financière pour les PPA dans une perspective d'équilibre santé/travail/famille. (Mesures fiscales, congés autorisés, assurance-emploi, frais d'accompagnement, etc.); <p>Mesures pour les organismes communautaires œuvrant auprès des PPA</p> <ul style="list-style-type: none">• Rehausser le financement de base des organismes communautaires afin de consolider les services adaptés à la population régionale;• S'assurer que le financement des organismes tienne compte du taux de vieillissement élevé de la population de la GÎM. Les données récentes démontrent que notre région est la plus âgées au Québec. En Gaspésie-Îles-de-la Madeleine, 28,6 % de la population était âgée de 65 ans et plus en 2020.
Recommandation 4 :	Suivi du plan d'action <ul style="list-style-type: none">• S'assurer annuellement du suivi des échéanciers du plan d'action sur la proche aidance et en évaluer les retombées;• Communiquer les résultats de ce suivi aux régions concernées;• Apporter les correctifs nécessaires.

Conclusion

La réflexion fut courte pour choisir le thème de la rencontre annuelle de concertation 2022. En effet, aborder la proche aidance nous est apparu une évidence, d'autant plus que le gouvernement a déposé son premier plan d'action gouvernemental en la matière, en novembre dernier.

Comme la vulgarisation et l'appropriation d'un plan d'action est un exercice assez aride, la TCRA GÎM espérait bien tenir la rencontre en présentiel pour faciliter les échanges et souligner la contribution d'aînés du milieu, proches aidants au quotidien. Une activité ludique était même au menu pour fraterniser...

Mais la pandémie a de nouveau imposé sa loi et la journée de concertation a dû se dérouler en mode virtuel. À cet égard, il importe de souligner l'exceptionnelle contribution de deux organisatrices communautaires des CSSS Côte-de-Gaspé et Rocher-Percé qui ont orchestré la logistique de cette rencontre regroupant une soixantaine de personnes. De plus, elles nous ont fait bénéficier de leurs connaissances terrain et de leur large expérience en concertation.

L'événement fut un succès; les évaluations en témoignent. Mais cet exercice demeure une première étape de concertation parce que le plan est complexe, ambitieux et s'échelonne sur cinq ans. Les participants nous ont d'ailleurs signifié le besoin de poursuivre la réflexion dans chaque MRC, car nous savons bien que notre grande Gaspésie et Les Îles-de-la-Madeleine ont plusieurs visages, plusieurs réalités. Sans jeu de mots, disons que la table est mise pour 2023 et 2024!

Finalement, notons que nous avons conclu l'exercice par un geste symbolique en remettant, sur recommandation des participants, un prix à 12 proches aidants aînés résidant dans chacune des MRC de la région. Le prix est un livre, *Par Amour du stress*, de Sonia Lupien, docteure en neurosciences et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le stress humain. Il s'avère un beau symbole parce que nous croyons qu'on n'est jamais seul avec un bon livre sous la main...

Annexe 1

Les projets en développement dans la région :

Nous avons eu la présentation de quatre projets très intéressants qui sont présentement en développement dans notre région. *Les Maisons Gilles-Carle*, la Maison des aînés, le projet pilote *Soins intensifs à domicile (SIAD)* et le service *Baluchon Alzheimer*.

M. Jean Saint-Pierre, directeur du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) du CISSS de la Gaspésie a présenté deux *Maisons Gilles-Carle* en développement en Gaspésie. Ces maisons auront comme mission d'offrir du répit, d'assurer le soutien moral et physique des personnes proches aidantes qui constituent le cœur même et l'âme de leur raison d'être.



Par ailleurs, une Maison des aînés est présentement en construction à Rivière-au-Renard. Elle sera formée de quatre 4 maisonnées (unités) de 12 résidents, soit trois maisonnées dédiées aux personnes âgées et une maisonnée réservée aux personnes adultes vivant avec un handicap physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.



Mme Geneviève Dupuis, infirmière clinicienne en gestion de soins complexes, a expliqué le projet pilote développé à Escuminac, dans la MRC d'Avignon. Le CISSS de la Gaspésie travaille activement à l'implantation de ce projet pilote nommé "soins intensifs à domicile" (SIAD) pour soutenir la population en maintien à domicile aussi longtemps que souhaité.

Le SIAD offre un ensemble de soins médicaux, de soins infirmiers et de soins d'assistance qui visent à offrir à un usager vivant un épisode de soins aigus, et ne désirant pas avoir recours à un centre hospitalier, de pouvoir demeurer à la maison. Selon des critères précis d'admissibilité, une équipe multidisciplinaire sera disponible afin de prodiguer des soins à domicile, de façon sécuritaire, sur une période à court terme.

Mme Patricia Dussureault, baluchonneuse pour l'organisme *Baluchon Alzheimer* a présenté ses services. L'organisme offre du répit de 4 à 14 jours par année, destiné aux aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée. Des accompagnatrices spécialisées, nommées baluchonneuses, se rendent au domicile de l'aidant et prennent en charge la personne aidée, 24 heures sur 24, durant toute la période du répit. Sensibilisées aux problématiques spécifiques de l'aidé, les baluchonneuses peuvent apporter à l'aidant des suggestions ou des approches pour faciliter le quotidien. En effet, elles développent, au fil des répits, une expertise précieuse qui profite aux familles visitées de même qu'à toute l'équipe de Baluchon Alzheimer. Depuis peu, l'organisme offre du répit aux proches aidants pour des problématiques autres que des pertes cognitives. Ce baluchonnage est disponible à l'année dans toutes les régions du Québec.



<https://baluchonalzheimer.com/>

Annexe 2

Évaluation de la rencontre

Après la rencontre, nous avons envoyé un formulaire d'évaluation à tous les participants en leur demandant ce qu'ils avaient aimé le plus et le moins de cette journée.

- 90 % des participants sont satisfaits ou très satisfaits de la rencontre;
- 70% des participants ont préféré les périodes d'échanges en petits groupes, mais plusieurs déplorent que ce ne fût pas assez long;
- 60% des participants ont aimé les propos des invités sur le plan d'action;
- 20 % des participants ont moins aimé la présentation du plan d'action par le CISSS.

Commentaires reçus :

« Super belle journée, beaucoup aimé que nous avons l'espace pour parler de nos problématiques rencontrées, mais aussi des solutions que nous voyons »

« J'ai trouvé la rencontre bien organisée et dynamique, malgré les défis d'une rencontre virtuelle. Le rythme des différents blocs d'activités et d'interventions ainsi que la diversité des activités ont fait de cette journée une réussite. »

« Super formule. Il faudrait plus de temps pour les ateliers, car nous avons beaucoup à dire ! »

Annexe 3

Organismes participants :

Appui GÎM

Association des personnes handicapées des Îles
Baluchon Alzheimer
Council for Anglophone Magdalen Islanders (CAMI)
Comittee for Anglophone Social Action (CASA)
Centre Accalmie

Centre d'action bénévole Ascension-Escuminac
Centre d'action bénévole des Îles-de-la-Madeleine
Centre d'action bénévole Gascons-Percé
Centre d'action bénévole St-Alphonse-Nouvelle
Centre d'action bénévole St-Siméon
Centre d'action bénévole Le Hauban de Gaspé

Centre de justice de proximité Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Centre de ressourcement, de réinsertion et d'intervention, Gaspé
Centr'Elles, comité d'action des femmes d'Avignon
CISSS des Îles-de-la-Madeleine
CISSS de la Gaspésie
Comité des usagers du CISSS des Îles-de-la-Madeleine
Entre-Tiens d'Avignon
Entre-Tiens de la Haute-Gaspésie
Femmes Entre-Elles
FADOQ Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Groupe d'entraide de la fibromyalgie et des douleurs chroniques des Îles-de-la-Madeleine
Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV).
Organisme gaspésien des personnes atteintes de cancer (OGPAC)
Société Alzheimer – Rocher-Percé
Société Alzheimer Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
Table de concertation des groupes de femmes Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Vision Gaspé-Percé Now

MRC de Bonaventure
MRC du Rocher-Percé
Regroupement des MRC de la Gaspésie

Représentante du député des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau
Représentante de la députée Gaspésie--Les Îles-de-la-Madeleine et ministre du Revenu national,
Diane Lebouthillier



TABLE RÉGIONALE
DE CONCERTATION
DES AÎNÉS GÎM